

M. BENCE: Il est nécessaire d'économiser les matériaux.

L'hon. M. RALSTON: Avec tout le respect que je dois aux agents d'immeubles d'Ottawa, je crois que le bureau du colonel Gibson possède un catalogue aussi complet que possible de tous les coins et recoins susceptibles de fournir un espace quelconque. Le colonel Gibson et ses associés ont parcouru la ville en tous sens, maintes et maintes fois, presque à la pointe de la baïonnette, sur les instances d'officiers impuissants à trouver l'espace dont ils avaient besoin. Il n'y a pas longtemps, des membres du personnel n'avaient que 45 à 50 pieds au lieu de 75 à 80 qui est, je crois, la moyenne requise. Je sais que le colonel Gibson a fait un relevé minutieux de tout l'espace disponible pour éviter la construction de nouveaux immeubles. Personne n'a regretté plus que nous du ministère de la Défense nationale d'avoir à nous rendre aux demandes de la marine et de l'aviation qui désiraient faire construire des édifices et d'avoir été obligés plus tard d'utiliser le reste de l'espace à la construction d'un immeuble pour le compte du ministère de la Défense nationale, division de l'armée. Cependant, il était impossible de trouver des locaux du genre exigé par les services.

Au sujet de la bâtisse sur le carré Cartier, que l'on construit pour le compte de l'armée, je vous ferai remarquer qu'elle sera à vrai dire remplie par le quartier-maître général, le directeur général de l'artillerie, et une partie par la division du trésor. On se rendra compte des difficultés énormes que ces services ont rencontrées dans l'accomplissement de leurs devoirs lorsque je dirai que le service du directeur général de l'artillerie est logé dans dix-huit ou dix-neuf édifices différents à Ottawa. Je crois que ce nombre est exact. Ces édifices deviendront vacants lorsque le personnel du directeur général de l'artillerie ira occuper le nouvel immeuble. Cependant, il était impossible de s'acquitter du travail convenablement avec un personnel ainsi éparpillé par toute la ville. De fait, si on me permet de rapporter un fait personnel, je vous ferai remarquer qu'un de mes bureaux est employé par les dessinateurs de la division du génie du quartier-maître général. Nous y avons fait installer un éclairage spécial afin qu'ils puissent préparer les plans de ces différents édifices. Nous nous sommes trouvés dans une situation bien difficile, au point de vue du logement.

M. BENCE: Serait-il possible de faire exécuter une partie de ce travail dans d'autres centres, en dehors d'Ottawa? Serait-il pratique d'installer quelques-unes des divisions dans d'autres villes, où il y aurait plus d'espa-

ce disponible, plutôt que de les garder toutes à Ottawa? Puis, au sujet des ventes, est-ce qu'elles ont été effectuées directement entre le ministère de la Défense nationale et le propriétaire, sans l'intervention d'agents d'immeubles?

L'hon. M. RALSTON: Absolument.

M. BENCE: J'aimerais obtenir une réponse à l'autre question.

L'hon. M. RALSTON: La question relève vraiment de mon collègue le ministre des Travaux publics, plutôt que de moi.

M. BENCE: C'est, dans une certaine mesure, une question de principe qui a trait au ministère de la Défense nationale.

L'hon. M. RALSTON: Je me permettrai de dire à l'honorable député que c'est toujours la veille histoire d'être disposé à sacrifier les autres. Chaque ministère consent volontiers à ce qu'un autre fasse le premier pas; chacun est absolument convaincu de la justesse du principe voulant qu'un autre ministère soit transporté en dehors d'Ottawa, mais il est difficile de convaincre un service en particulier que la chose est fort possible dans son propre cas.

M. BENCE: Tous veulent rester ici.

L'hon. M. RALSTON: Oui. Je ne chercherai pas à défendre l'attitude du ministère de la Défense nationale, mais nous croyons qu'il est absolument nécessaire que ce service reste à Ottawa. Nous avons transporté nos archives à la ferme expérimentale et le service de l'artillerie occupera un édifice actuellement en construction au parc Plouffe; ces deux édifices sont donc assez éloignés. A part ces deux exceptions, cependant, nous en sommes graduellement arrivés à la centralisation, qui sera plus ou moins achevée lorsque sera terminée la construction du nouvel immeuble de l'armée au square Cartier. Je suis sérieux et sincère en affirmant que, tout comme l'honorable député, je crois qu'on devrait trouver un moyen de prévenir la congestion dans un centre comme Ottawa. Certains endroits, ce semble, pourraient recevoir bien des personnes, mais il surgit toujours certaines difficultés matérielles provenant du fait que nous vivons en un temps de surmenage et de presse et nous devons résoudre les problèmes du transport et du logement. Le déplacement d'un service comporte aussi le déplacement du personnel. Cela nécessite la construction d'immeubles pour loger les employés, quel que soit l'endroit choisi. On ne peut pas dire, je crois, qu'il y a beaucoup d'espace libre à Toronto; il en est probablement de même à Montréal. Il nous faudrait donc songer à transporter les services dans des villes moins